

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 29 MARS 2017
Compte-rendu

L'an deux mil dix sept, le vingt neuf mars à 20H30 s'est réuni le conseil municipal en séance ordinaire, sous la Présidence de Marie-Claude HEURTEAUX, Maire.

PRESENTS : Mme HEURTEAUX Marie-Claude, Mme BLONDEL Françoise, M. MEYER Eric, M. IMBAULT Xavier, M. BEAUMONT François, M. GRIFFON Jean-Philippe, M. BOISSIERE Sébastien, Mme PORTEJOIE Sophie

ABSENTS EXCUSES : Mme MARTINS Carmen

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme PORTEJOIE Sophie

1/. Le compte rendu du Conseil Municipal du 22 Février 2017 est approuvé et signé.

2/. VOTE DU COMPTE DE GESTION 2016

VU le Compte de Gestion 2016 du Percepteur, en accord en tout point avec le Compte Administratif 2016 de la Commune,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité le Compte de Gestion 2016 comme suit :

-	Excédent de Fonctionnement :	445 994.54 €
-	Déficit d'Investissement :	33 248.91 €

Soit un résultat de clôture pour l'année 2016 de : 412 745.63 €

3/. VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016

Madame la Maire a quitté la séance lors du vote du Compte Administratif 2016.

VU le Compte Administratif 2016 de la Commune, en accord en tout point avec le Compte de Gestion 2016 du Percepteur,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité le Compte Administratif 2016 comme suit :

-	Excédent de Fonctionnement :	445 994.54 €
-	Déficit d'Investissement :	33 248.91 €

Soit un résultat de clôture pour l'année 2016 de : 412 745.63 €

4/. AFFECTATION DE RESULTAT

Compte tenu des résultats constatés, Madame la Maire propose l'affectation suivante :

-	Report de fonctionnement R 002	412 745.63 €
-	Report d'investissement D 001	33 248.91 €
-	Affectation au R 1068	33 248.91 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ADOpte à l'unanimité l'affectation de résultat

5/. Titulaire au RPVE

Madame la Maire explique aux membres du Conseil Municipal qu'il faut nommer un nouveau titulaire au RPVE suite à la démission de Madame BAUDRY Nathalie,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal d'ABBEVILLE LA RIVIERE,

DECIDE de nommer comme titulaire au RPVE Monsieur BOISSIERE Sébastien.

6/. Demande de subvention au Service du Patrimoine de la CAESE

Dans le cadre de l'accord de subvention aux communes pour la mise en valeur du patrimoine artistique local,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, autorise Madame la Maire à solliciter cette subvention à hauteur de 50% des dépenses et à signer tous les documents s'y rapportant au regard du plan de financement suivant :

OPERATION	DEPENSES	RECETTES
Concert	2 450.00 €	CAESE : 1225.00 € Commune : 1225.00 €
TOTAL	2 450.00 €	2 450.00 €

7/. QUESTIONS DIVERSES

Nuisance de voisinage : Vous êtes de plus en plus nombreux à vous plaindre des aboiements de chiens de jour comme de nuit.

Clôture de la séance à 22H30.

La Maire,

Le Secrétaire,

Les Conseillers,